

PLESSIS-DE-ROYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



**SEANCE DU
25 AOUT 2020**

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	8
Nombre de votants :	8
Date de convocation :	18 août 2020
Date d'affichage :	25 août 2020

Le vingt-cinq août deux mil vingt à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Plessis-de-Roye se sont réunis dans la salle des fêtes en session ordinaire sur convocation adressée par le Maire, Monsieur Patrick PEYR.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PEYR

Etaients présents : Monsieur CALANDRONI Arnaud, Monsieur LAGOUGE Michel, Monsieur PEYR Patrick, Monsieur PILLOT Denis, Madame PISCHEDDA Speranza, Madame QUIRIN Catherine, Madame SANGUE Yvette, Madame VIEVILLE Sylvie

Etaients absents : Monsieur DEPRES Michel, Monsieur LEMARDELET Pascal, Monsieur TRAVERS Vincent

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 JUIN 2020 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE - Délibération 2020-038

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adoptent le compte-rendu de la réunion du 25 juin 2020

Monsieur PEYR Patrick est désigné secrétaire de séance.

2/ TRAVAUX EGLISE - Demande de subvention complémentaire au Conseil Départemental - Délibération 2020-039

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention avait été émise en 2018 auprès du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux de l'Eglise.

Cette demande de subvention initiale qui portait sur le seul montant des travaux doit aujourd'hui être réévaluée en tenant compte des coûts supplémentaires engendrés par le projet, à savoir :

- le coût de la maîtrise d'œuvre
- le coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- le coût de la coordination SPS
- les révisions de prix
- les divers et aléas

A ce titre et sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal décident de solliciter une demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour la réalisation des travaux de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question ne se présentant, la séance est levée à 21h30. Et ont signé les membres présents.